

COMMUNE DE  
BULLES

3 RUE DES TELLERS

60130 BULLES

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

République Française

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e)

CHANDELIER

Prénoms

Fabrice

Profession ou qualité

Président par intérim de l'Amicale des Anciens Combattants

Domicile

4 Rue de la Mairie

60130 VALESCOURT

DEBIT DE  
BOISSONS  
1 et 3 CATEGORIE

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

à

SALLE PIERRE BEEUWSAERT  
PLACE DU CHATEAU  
60130 BULLES

du 10/02/2023

au 12/02/2023

à l'occasion de (1)

REPAS DE COHESION

le 17/01/2023

Signature

(1) Indiquer le motif : foire,  
vente de charité, fête, etc...

## ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune BULLES

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 3352-5 et L 3334-2 et/ou L 3335-4 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 2212-1 et L2212-2 (non applicables aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en application de l'article L2542-1) et/ou L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales.

Arrête :

CHANDELIER

Fabrice

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel

et temporaire de boissons de 1 et 3 catégorie

à (1)

SALLE PIERRE BEEUWSAERT  
PLACE DU CHATEAU  
60130 BULLES

le 12/02/2023

le à partir de 11h

le

le

le

, jusqu'à 19h heures 00

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie, le 17/01/2023

(1) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit

A remettre à la Gendarmerie

LE MAIRE

MASSET

Le Maire



Signature et cachet